

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10693
12 juin 1972
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 JUIN 1972 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LES REPRESENTANTS PERMANENTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET DE LA POLOGNE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de nos gouvernements respectifs, nous avons l'honneur de porter à votre attention le communiqué publié conjointement par les Etats-Unis et la Pologne, à l'issue des entretiens qui ont eu lieu à Varsovie le 31 mai et le 1er juin 1972.

Nous vous serions obligés de faire distribuer la présente lettre et le communiqué commun susmentionné comme documents officiels du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent des Etats-Unis
d'Amérique auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) G. BUSH

L'Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire,

Représentant permanent de la
République populaire de Pologne
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) E. KULAGA

COMMUNIQUE DE LA POLOGNE ET DES ETATS-UNIS

I

Sur l'invitation du Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Pologne, M. Henryk Jablonski et du Président du Conseil des ministres, M. Piotr Jaroszewicz, le Président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, et Mme Nixon, se sont rendus en visite officielle en Pologne le 31 mai et le 1er juin.

Au cours de la première journée de leur visite, le premier secrétaire du Comité central du Parti des travailleurs unis de Pologne, M. Edward Gierek, s'est entretenu avec le président Nixon.

Le 1er juin, le président Nixon a rendu visite au Président du Conseil d'Etat, M. Henryk Jablonski et a conféré avec lui.

Le deuxième jour de la visite, des négociations se sont déroulées entre le premier secrétaire du Comité central du Parti des travailleurs unis de Pologne, M. Edward Gierek, le Président du Conseil des ministres, M. Piotr Jaroszewicz, et le président Nixon.

Ont participé à ces entretiens :

Du côté américain :

Le Secrétaire d'Etat M. William P. Rogers
L'Ambassadeur des Etats-Unis M. Walter J. Stoessel, Jr.
L'adjoint au Président pour les affaires de sécurité nationale,
M. Henry Kissinger
Le Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, M. Martin J.
Hillenbrand

Du côté polonais :

Le Vice-Premier-Ministre et Président de la Commission de la planification, M. Mieczyslaw Jagielski
Le Ministre des affaires étrangères M. Stefan Olszowski
Le secrétaire du Comité central du Parti des travailleurs unis de Pologne M. Franciszek Szlachcic
Le Secrétaire du Comité central du Parti des travailleurs unis de Pologne, M. Jan Szydlak
L'Ambassadeur de Pologne M. Witold Trampczynski
Le Ministre des sciences, de l'enseignement supérieur et de la technique, M. Jan Kaczmarek
Le Ministre du commerce extérieur, M. Tadeusz Olechowski
Le Président adjoint de la Commission de la planification
M. Henryk Kisiel
Le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Romuald Spasowski
Le Sous-Secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement,
M. Wlodzimierz Janiurek.

/...

Des entretiens se sont également déroulés entre le Secrétaire d'Etat, M. William P. Rogers, et le Ministre des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski.

Au cours de ces entretiens, les deux parties ont procédé à un échange de vues fructueux sur des questions internationales présentant un intérêt particulier pour elles et ont examiné les sujets les plus importants dans le domaine des relations bilatérales.

Les conversations ont été sincères, réalistes et constructives. Elles se sont déroulées dans une atmosphère marquée par le désir de chaque partie de mieux comprendre la position de l'autre, et d'étendre et de développer les relations mutuelles.

Le président et Mme Nixon ont exprimé leur satisfaction devant l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu en Pologne. Le Président des Etats-Unis a invité le premier secrétaire du Comité central du Parti des travailleurs unis de Pologne, M. Edward Gierek, le Président du Conseil d'Etat, M. Henryk Jablonski, et le premier ministre, M. Piotr Jaroszewick, à se rendre aux Etats-Unis à une date qui conviendrait aux deux parties. L'invitation a été acceptée avec plaisir.

II

1. Les deux parties sont convenues que la coopération pacifique entre les Etats doit s'appuyer sur les principes de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité souveraine, de l'indépendance et de la renonciation à la menace ou à l'emploi de la force.
2. Les deux parties ont présenté leurs vues sur la situation en Europe. Elles ont affirmé que l'élargissement des relations entre tous les Etats intéressés à la sécurité européenne présente une importance capitale pour la paix dans le monde. Les deux parties se sont félicitées de l'élargissement de la coopération européenne dans tous les domaines et se sont déclarées persuadées que la véritable sécurité est indivisible et ne peut être atteinte que si l'Europe est considérée dans sa totalité. Les relations entre les Etats-Unis et la Pologne, fondées sur l'égalité souveraine et le respect mutuel, contribuent à assurer la paix et la stabilité en Europe et à faire évoluer favorablement la situation internationale dans son ensemble.
3. Les deux parties ont accueilli avec satisfaction le Traité entre la Pologne et la République fédérale d'Allemagne signé le 7 décembre 1970, y compris ses dispositions concernant les frontières. Elles ont relevé l'importance que revêtent les dispositions de ce traité ainsi que d'autres accords récents pour promouvoir la confiance et la coopération entre les Etats européens.

4. Les deux parties ont reconnu qu'une réduction réciproque des forces armées et des armements, avant tout en Europe centrale, contribuerait à assurer la sécurité et la stabilité de l'Europe. Si un accord intervenait dans ce domaine, il ne faudrait pas qu'il affaiblisse la sécurité d'une des parties. Les deux parties ont reconnu que les Etats en cause devraient parvenir dès que possible à un accord approprié sur les procédures à suivre pour négocier de cette question dans une instance spéciale. La réduction des forces armées et des armements en Europe centrale marquerait un pas important vers la réalisation de l'objectif d'un désarmement général et complet.

5. Les deux parties se sont déclarées convaincues qu'une conférence européenne sur la sécurité et la coopération pourrait constituer un important pas en avant dans le vaste et long processus de normalisation des relations et de détente en Europe. Elles sont convenues qu'il fallait préparer la conférence soigneusement et qu'il convenait d'engager sans trop attendre des consultations multilatérales à cette fin. Les deux parties se sont déclarées disposées à coopérer à la réalisation de cet objectif.

6. Les deux parties ont exposé leurs positions connues sur la guerre au Viet-Nam et sur la situation en Indochine. Les vues essentielles des deux parties en la matière demeurent divergentes.

III

1. Les deux parties ont noté avec satisfaction l'élargissement des liens commerciaux et autres liens économiques entre les deux pays et ont conclu qu'il existe de nombreuses possibilités de les développer encore plus avant. Dans cet esprit, les deux parties ont abordé les questions relatives aux échanges commerciaux, aux finances et au crédit.

La délégation polonaise s'est montrée intéressée à acheter davantage de biens d'équipement, de licences d'exploitation et de techniques aux Etats-Unis.

La délégation des Etats-Unis s'est engagée à envisager dans un esprit constructif de nouvelles mesures susceptibles d'accroître la coopération économique et les échanges commerciaux entre les deux pays.

2. Les deux parties échangeront des renseignements afin d'élargir leurs relations commerciales. En vue d'étendre et de promouvoir les relations commerciales entre les deux pays et d'élaborer des mesures concrètes à cette fin, les deux parties ont décidé de créer une commission commerciale mixte polono-américaine.

3. Les deux parties encourageront et appuieront les contacts et la coopération entre les entreprises et les organismes économiques des deux pays.

4. Les deux parties se sont déclarées satisfaites du programme de coopération technique et scientifique qui continue de gagner en ampleur et ont dressé un bilan favorable des résultats positifs qu'il a eus pour elles. L'échange de visites qui a eu lieu l'année dernière au niveau ministériel et qui a porté sur le développement de la coopération scientifique et technique a confirmé qu'il était souhaitable de poursuivre la coopération dans ce domaine.

Les deux parties ont manifesté l'intérêt qu'elles portent à la conclusion d'un accord intergouvernemental relatif à une coopération générale dans les domaines de la science, de la technique et de la culture. Des arrangements institutionnels appropriés seront pris afin de promouvoir les travaux dans ces secteurs.

5. Les deux parties ont reconnu que l'élargissement des contacts réciproques économiques et personnels, et notamment du tourisme, est une raison de poursuivre le développement des transports maritimes et aériens entre la Pologne et les Etats-Unis. Les deux parties pensent signer dans un avenir proche un accord relatif au transport aérien et établir des liaisons aériennes régulières entre leurs deux pays.

6. Les deux parties se sont déclarées intéressées à commémorer le cinq centième anniversaire de la naissance de Copernic et ont étudié les moyens de le célébrer.

7. Les deux parties ont accueilli avec satisfaction la Convention consulaire signée par le Secrétaire d'Etat, M. William P. Rogers et le Ministre des affaires étrangères, M. Stefan Olszowski, ainsi que l'Accord visant à ouvrir simultanément le 1er décembre 1972 de nouveaux consulats à New York et à Cracovie respectivement. Les deux parties y voient une manifestation concrète de l'élargissement des relations entre les deux Etats.

8. Les deux parties ont mis l'accent sur l'influence positive qu'exercent sur leurs relations mutuelles le passé historique et les traditions d'affection et d'amitié qui unissent les peuples polonais et américain. Nombre de citoyens américains d'ascendance polonaise jouent à cet égard un rôle capital grâce à l'intérêt qu'ils continuent de témoigner envers le pays de leurs aïeux. Les deux parties reconnaissent que cet intérêt et les contacts qui en résultent contribuent utilement à étendre les relations bilatérales.

Signé à Varsovie le 1er juin 1972.

E. Gierek

R. Nixon